

## Les zones d'activités en Loir-et-Cher

Tableau de bord annuel - 2004

Le Loir-et-Cher dispose actuellement de **157 zones d'activités**, de toute importance, totalisant **2 424 hectares**, occupés ou disponibles. Leur impact dans le paysage économique départemental ne cesse de se renforcer. **Elles concentrent** aujourd'hui presque **la moitié des emplois salariés du secteur privé**.

**Le rythme de leur création**, sans cesse croissant jusque dans le milieu des années 1990, s'est depuis très **nettement ralenti**. On peut voir dans cette tendance **une marque de l'avancée de l'intercommunalité**, l'esprit communautaire prévalant dorénavant sur l'intérêt strictement communal. Il est à ce titre significatif de souligner que **la quasi totalité des parcs mis en place depuis le début 2000 sont gérés selon le mode intercommunal** (celui-ci s'est d'ailleurs étendu au tiers des zones du département). Il semble aussi que **le programme PARCQ lancé par le Conseil général ait**, de ce point de vue, joué **un rôle positif** en stimulant puis accompagnant les initiatives communautaires (la plupart des projets nouveaux ont bénéficié de son soutien financier). Cette évolution constitue indéniablement un progrès.

En revanche, on ne relève que **quelques rares initiatives de réduction de superficies** pour harmoniser ou réajuster l'offre foncière locale, et aucun cas de suppression parmi

les zones de petite taille, vides et non équipées. **Il s'agissait là pourtant de l'un des effets attendus de l'intercommunalité**.

La concertation, la concentration des moyens sur des projets plus ambitieux, autorisent des choix davantage cohérents. D'une certaine façon, **l'offre se rationalise**. Cela se traduit de manière éclatante dans **la localisation des nouveaux sites**, désormais tous **arrimés aux grands axes de communication** et en particulier à proximité des échangeurs autoroutiers, ainsi que dans **la prise en compte presque systématique de la dimension environnementale**.

Globalement, **l'offre foncière actuelle couvre un millier d'hectares dont la part équipée se réduit progressivement**, ce qui montre la volonté des aménageurs de **mieux maîtriser la réalisation des investissements dans le temps**. Elle est constituée à hauteur de 40 %

par des espaces créés ou redimensionnés depuis 2000.

L'offre actuelle représente aussi **plus du double de ce qui a été commercialisé au cours des quinze dernières années**. **Le rythme des ventes tend à s'amenuiser (30 hectares par an en moyenne depuis 1989)** mais il pourrait se redresser à court terme à la faveur des implantations annoncées (à l'exemple de Mer, spécialement dans le secteur de la logistique, grand consommateur d'espace).

### Une offre qui se rationalise

### SOMMAIRE

157 zones d'activités .....	p. 2
40 % des surfaces disponibles actuelles depuis début 2000 .....	p. 3
1 zone sur 3 gérée en intercommunalité .....	p. 5
Le programme PARCQ se concrétise .....	p. 6
Une qualité environnementale en progression .....	p. 7
Les taux d'occupation .....	p. 9
Une trentaine d'hectares commercialisés par an .....	p. 10
34 000 emplois concentrés dans les zones .....	p. 10
Les zones d'activités de Loir-et-Cher classement par commune .....	p. 13



Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

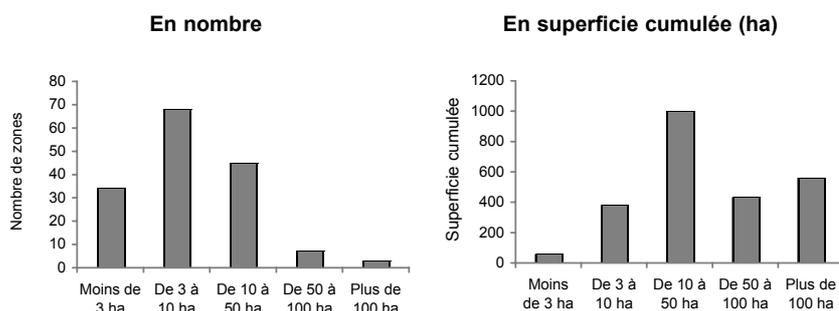
## 157 zones d'activités

A la fin de l'année 2003, le Loir-et-Cher compte 157 zones d'activités économiques, réparties sur le territoire de **112 communes**<sup>1</sup> et totalisant **2 424 hectares**, soit 3,8 % de la superficie du département.

Près de deux zones sur trois comptent moins de 10 ha pour un total de 450 ha soit 18 % de l'ensemble. Une dizaine de parcs dépassent 50 ha, mais ils recouvrent plus de 40 % de la superficie globale, autant que les zones de 10 à 50 ha.

La répartition géographique des zones d'activités est à l'image de l'économie départementale : fortement concentrée dans **les trois principales agglomérations**<sup>2</sup> (détenant ensemble **44 % des superficies**). L'arrondissement du chef-lieu regroupe 54 % des surfaces, les deux autres bassins 23 % chacun.

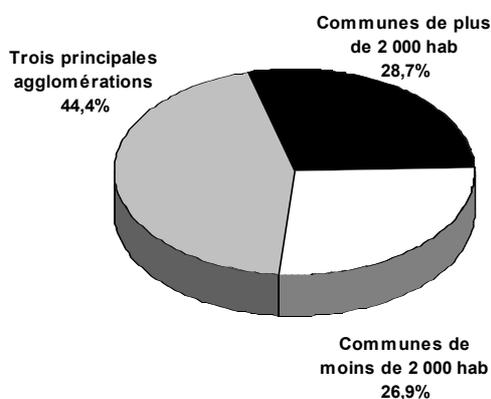
### Répartition des zones d'activités par taille



### Répartition des zones d'activités selon leur taille

	Nombre	Surface totale (ha)
Moins de 3 ha	34	57
De 3 à 10 ha	68	379
De 10 à 50 ha	45	997
De 50 à 100 ha	7	432
Plus de 100 ha	3	560

### Répartition de la superficie des zones d'activités par type de localisation



Les éléments présentés dans ce document proviennent d'une enquête réalisée par l'Observatoire au cours du 1er trimestre 2004.

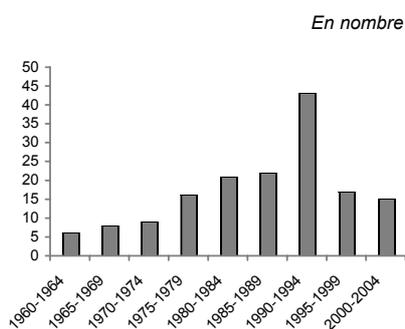
L'ensemble des données chiffrées et des illustrations en sont issues. Il n'est donc pas mentionné de source sauf lorsqu'il est fait appel à des statistiques complémentaires.

1. Certaines zones peuvent se situer sur le territoire de deux communes.  
2. Le terme d'agglomération s'entend ici au sens de l'INSEE.

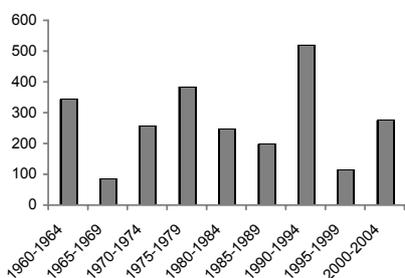
## 40 % des surfaces disponibles actuelles créées depuis début 2000

Depuis début 2000 :  
15 nouvelles zones d'activités  
et une extension importante  
420 hectares  
42 % des surfaces disponibles actuelles.

Création de zones d'activités économiques par année depuis 1960



Superficies actuelles des zones d'activités selon la période de leur création (ha)<sup>3</sup>



On peut rappeler pour mémoire que la première zone d'activités économiques s'est constituée en 1960 sur Blois Nord à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Celle-ci regroupe désormais sur ses 231 hectares plus de 230 entreprises et de 10 000 emplois. Depuis, le **rythme de création** a fluctué, mais en s'amplifiant. **La période la plus intense se situe entre 1989 et 1993** avec 10 nouvelles zones par an en moyenne. Un **nouveau pic est apparu en 2000** (10 zones) mais **depuis, le nombre annuel de créations s'est nettement réduit**, entre une et trois.

**420 hectares supplémentaires, répartis dans 16 sites, ont été affectés aux activités économiques depuis le début de l'année 2000.** Ils représentent 17,3 % des superficies totales et **42,2 % de celles actuellement disponibles à la vente.** Trois nouvelles zones à La Chaussée-Saint-Victor (correspondant au Parc A10) et trois autres à Blois ont encore **renforcé l'offre de l'agglomération chef-lieu** du département. La plupart d'entre elles sont **situées à proximité de la sortie autoroutière.** C'est également le cas pour l'extension du Parc industriel et logistique des Portes de Chambord à **Mer** (échangeur sur l'A10), ainsi que la ZAC des Grandes Bruyères (**Romorantin/Villefranche**), la zone de **Châtillon-sur-Cher** et dans une moindre mesure le Parc Cher-Sologne à **Selles-sur-Cher** qui bénéficient de l'ouverture de la majeure partie du tronçon de l'A 85 en Loir-et-Cher. Celles-ci accroissent de manière significative l'offre de terrains **dans cette partie du département.** **Au nord**, c'est l'axe Orléans - Le Mans (**RN 157**) sur lequel s'appuient trois nouveaux parcs, de taille plus modeste, à **Ouzouer-le-Marché, Morée** (également proche de la RN 10) et **Sargé-sur-Braye.**

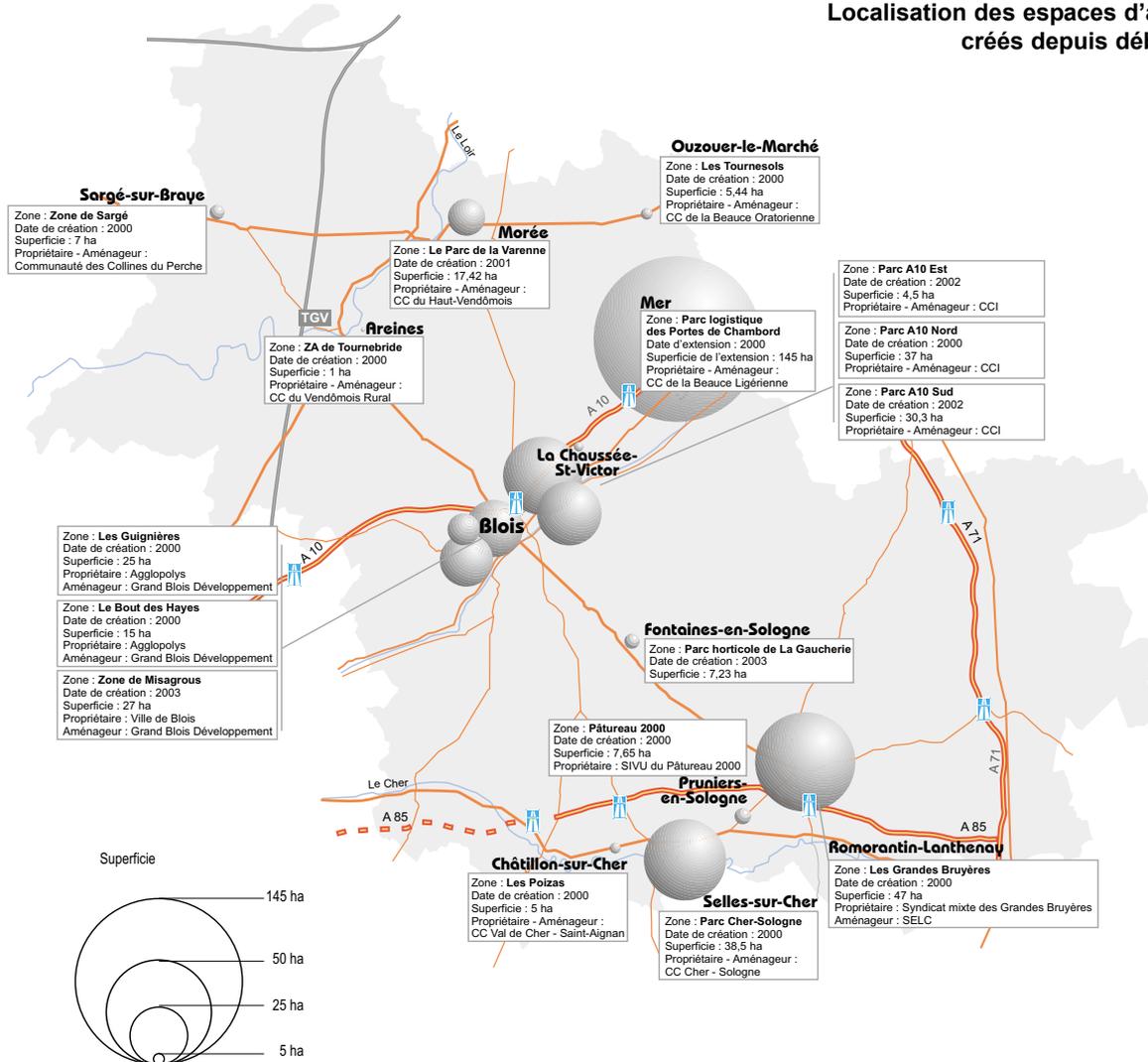
**Depuis début 2000, l'offre de terrains s'est étendue d'un quart dans l'arrondissement de Blois ;** elle a peu augmenté dans celui de Vendôme (+ 1 %) et s'est réduite de 13 % dans le Romorantinais. En effet, il arrive que certaines zones voient leur superficie amputée. C'est le cas par exemple de la ZAC des Grandes Bruyères à Romorantin-Lanthenay. Le projet initial portait sur 200 ha mais la fermeture de Matra a modifié la situation ; l'échangeur autoroutier de l'A85 a en outre largement empiété sur les surfaces réservées. **Dans certains cas, la création d'un parc d'activités intercommunal a incité les communes à limiter la taille de leur propre zone.** Par ailleurs, des espaces repérés au cours d'enquêtes précédentes se sont avérés être des zones "de fait", c'est-à-dire un regroupement d'entreprises en un même lieu sans que celui-ci ait fait l'objet d'une décision communale. Les municipalités ont souhaité qu'elles soient exclues de la base de données.

### Evolution des superficies consacrées aux activités économiques par arrondissement depuis 1999

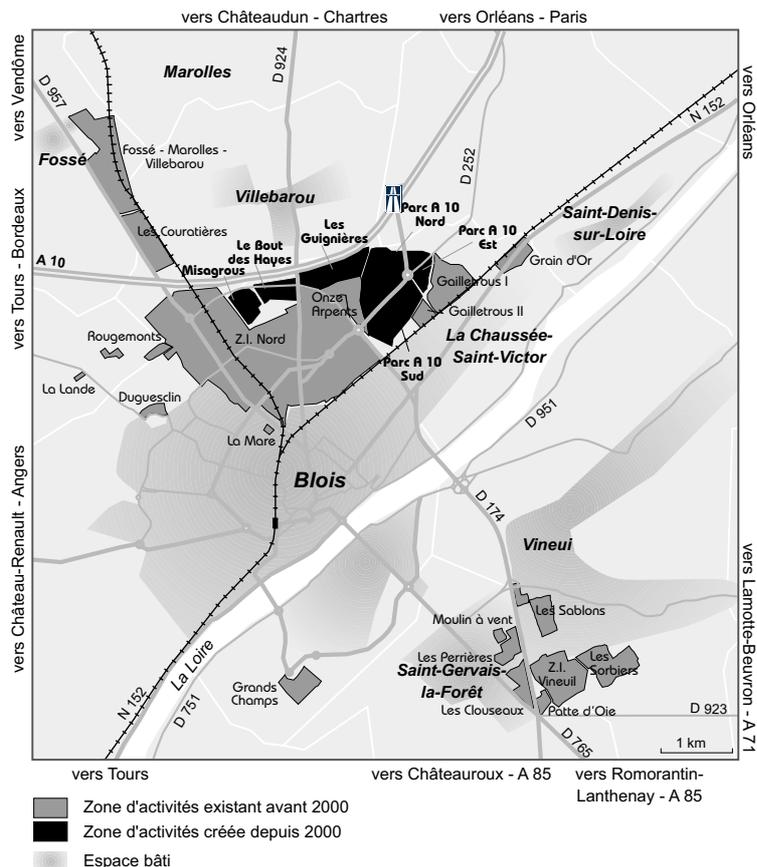
	Blois	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Surface totale en 1999	1 039	651	550	2 240
Evolution 1999/2003	+ 261	- 82	+ 5	+ 184
dont nouvelles zones	+ 156	+ 93	+ 25	+ 274
Solde extensions/réductions	+ 105	- 175	- 20	- 90
Surface totale fin 2003	1 300	569	555	2 424

3. Il n'est pas tenu compte ici de la date des extensions. Les superficies actuelles sont entièrement comptabilisées à la date de création de la zone.

## Localisation des espaces d'activités créés depuis début 2000



## Zones d'activités de l'agglomération bloisaise

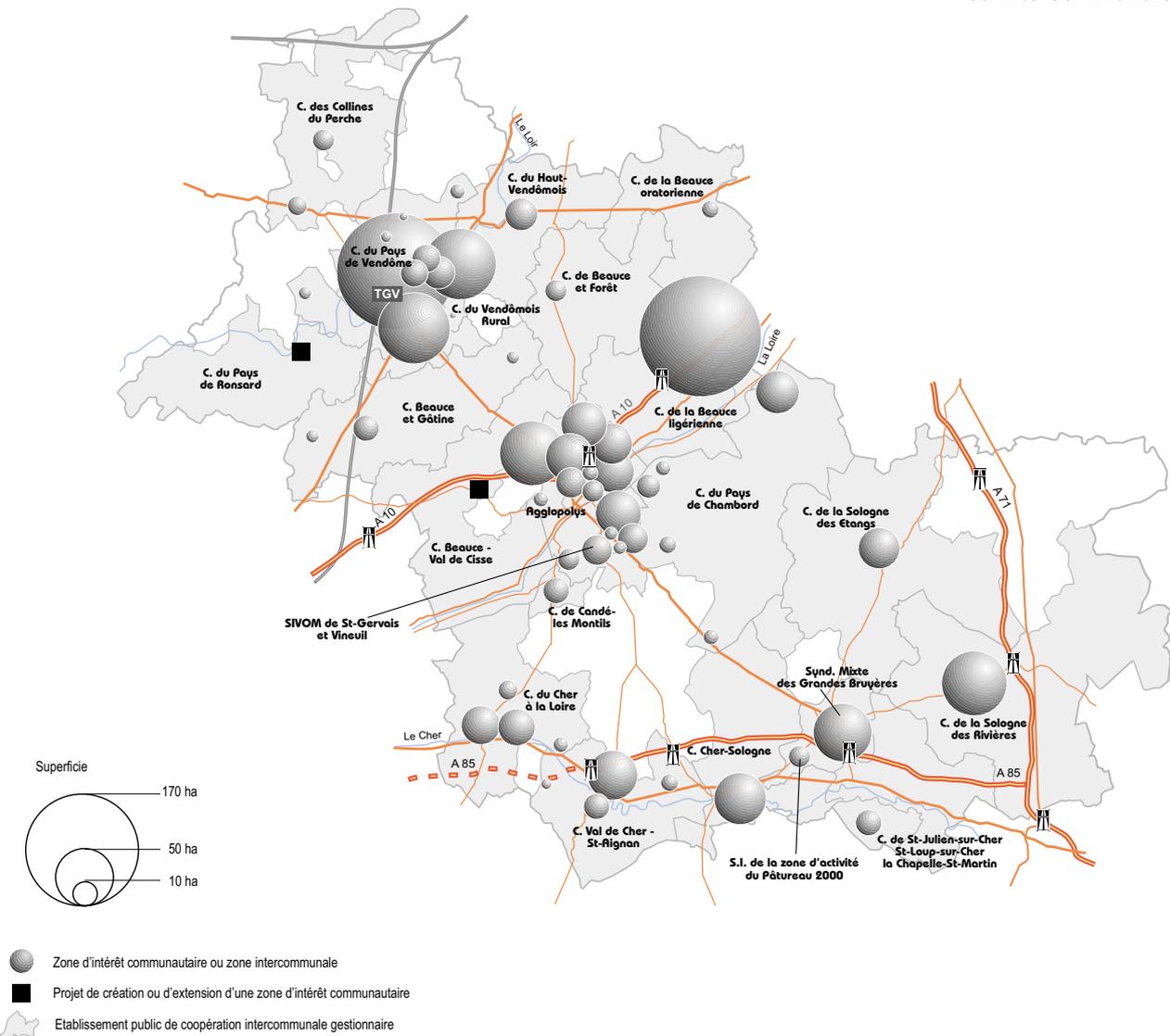


## 1 zone sur 3 gérée en intercommunalité

Déjà mise en exergue dans la précédente analyse en janvier 2001, la **progression du mode de gestion intercommunale des parcs d'activités s'est encore amplifiée**. Aujourd'hui 55 d'entre eux (soit plus d'un tiers) sont supportés par des structures de coopération, en très grande partie des communautés de communes. Ils représentent plus de la moitié de la surface totale. Il est à cet égard symptomatique de constater que **parmi les 15 zones créées depuis début 2000, 14 sont gérées en intercommunalité**. Le développement économique est en effet l'une des compétences obligatoires des communautés de communes. Celui-ci se traduit assez souvent par la mise en commun des terrains d'accueil, d'autant que le programme PARCQ<sup>4</sup> du Département les y incite.

Une grande majorité des zones existaient néanmoins avant la mise en place de la structure de coopération à laquelle la charge en a été conférée. Une dizaine ont plus de 25 ans et dix-neuf entre 10 et 25 ans.

### Les zones d'intérêt communautaire ou intercommunales

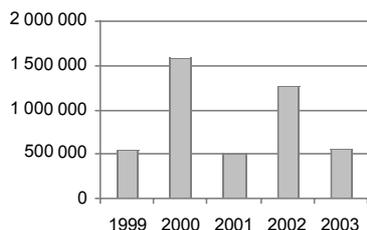


C. Communauté de communes  
S.I. Syndicat intercommunal

4. Voir ci-après le paragraphe relatif au programme Parcq.

## Le programme PARCQ se concrétise

Concours financiers du Conseil général au titre du Programme ParcQ (montants annuels engagés en euros)



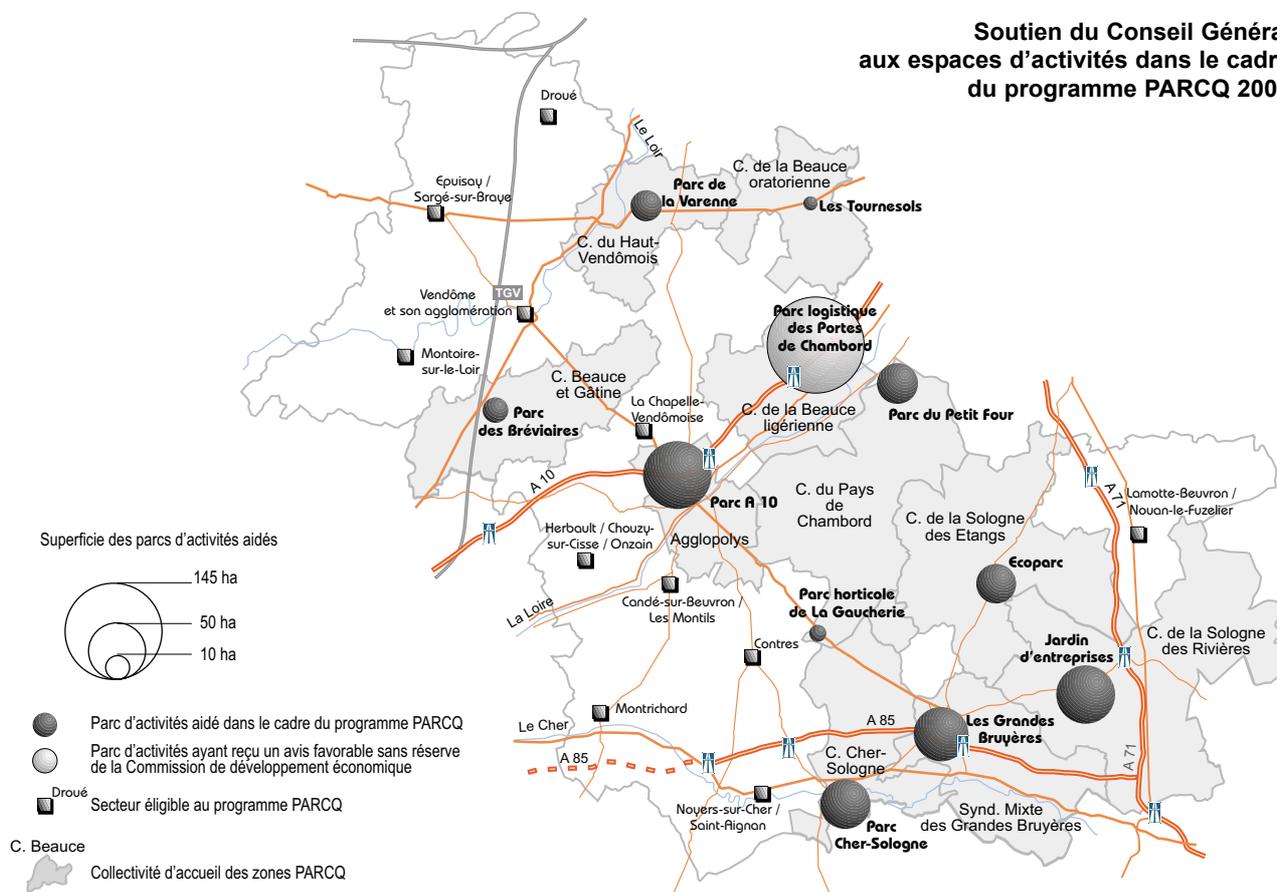
296 ha commercialisables, soit 30 % du total départemental.

Pour rendre l'offre de terrains d'activités mieux structurée et plus lisible aux yeux des investisseurs potentiels, le Conseil général a mis en œuvre en 1999 le programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité). Pour prétendre aux aides financières qui s'y rattachent, les zones doivent être portées par une structure intercommunale d'au moins cinq membres, partageant les recettes de la taxe professionnelle, et répondre à des critères de qualité en termes d'équipement, d'accessibilité, d'environnement paysager et de services. Le programme ne s'adresse pas seulement à des zones nouvellement créées. Il prend également en compte des aménagements et/ou des extensions réalisés suivant les critères définis.

L'Assemblée départementale a identifié 22 secteurs géographiques où l'aménagement de ces parcs s'avérerait pertinent, en raison des atouts économiques dont ils disposent ou de l'intérêt qu'ils peuvent présenter en terme d'aménagement du territoire.

A ce jour, 10 sites ont bénéficié du soutien financier du Conseil général ; un autre est en cours d'instruction. Ils totalisent 451,5 ha, soit 18,6 % de la superficie totale des zones d'activités du Loir-et-Cher. Près de 20 % de leur surface sont constitués de zones vertes.

### Soutien du Conseil Général aux espaces d'activités dans le cadre du programme PARCQ 2000



### Les zones bénéficiaires du programme ParcQ

commune	Nom de la zone	Structure intercommunale	Date de création	Superficie totale (ha)
La Chaussée-Saint-Victor	Parc A10 (nord, sud et est)	Agglopolys	2000 et 2002	71,8
Romorantin/Villefranche	ZAC des Grandes Bruyères	Syndicat mixte des Grandes bruyères	2000	47
Neung-sur-Beuvron	Ecoparc	CC Sologne des Etangs	1994	26
Selles-Saint-Denis	Le Jardin d'entreprises	CC Sologne des Rivières	1993	55
Selles-sur-Cher	Parc Cher-Sologne	CC Cher-Sologne	2000	38,5
Morée	Parc de la Varenne	CC Haut-Vendômois	2001	17,4
Ouzouer-le-Marché	ZA des Tournesols	CC Beauce Oratorienne	2000	5,4
Saint-Amand-Longpré	Parc des Bréviaires	CC Beauce-Gâtine	1994	11
Fontaines-en-Sologne	ZA horticole de la Gaucherie	CC Pays de Chambord	2003	7,2
Saint-Laurent-Nouan	ZA du Petit Four	CC Pays de Chambord	1974	27,1
Mer *	Parc industriel et logistique des Portes de Chambord	CC Beauce Ligérienne	2000 (extension)	145 (extension)

D'après source Conseil général \* dossier en cours d'instruction

## Une qualité environnementale en progression

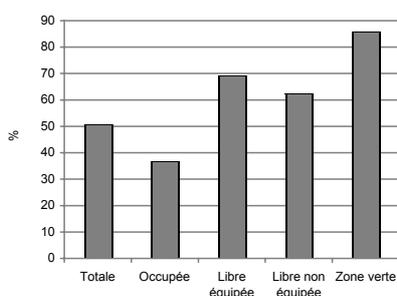
La superficie globale de l'ensemble des zones d'activités s'élève à 2 424 hectares dont 57 % sont actuellement occupés. Les réserves non équipées représentent près des deux tiers des surfaces libres. Cela laisse aux communes ou à leur groupement une marge de manœuvre importante sans que leurs budgets s'en trouvent trop grevés. **Les parties équipées diminuent légèrement, ce qui semble confirmer une tendance**, lente mais régulière, qui se dessine depuis plusieurs années. Elle traduit la **volonté des aménageurs de mieux maîtriser la réalisation des investissements dans le temps.**

**L'espace consacré aux zones vertes continue de progresser**, passant de 2,1 % à 5,3 % de la superficie totale en six années. Cette évolution fait écho aux préoccupations environnementales guidant désormais de plus en plus les choix d'implantation. On remarque l'effort fourni en ce domaine **dans le Romorantinais où la part consacrée aux espaces verts est cinq fois plus importante qu'ailleurs.**

Répartition des surfaces par catégorie (en ha)

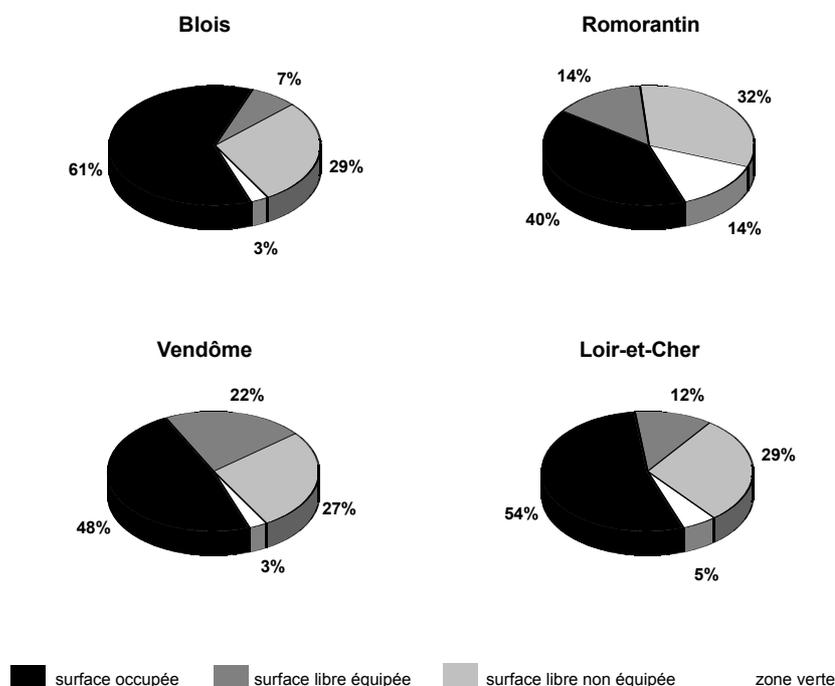
Occupées	1 299
Libres équipées	288
Libres non équipées	706
Zones vertes	131
Totales	2 424

Part des zones intercommunales dans les superficies...



Les parcs intercommunaux détiennent 86 % des zones vertes.

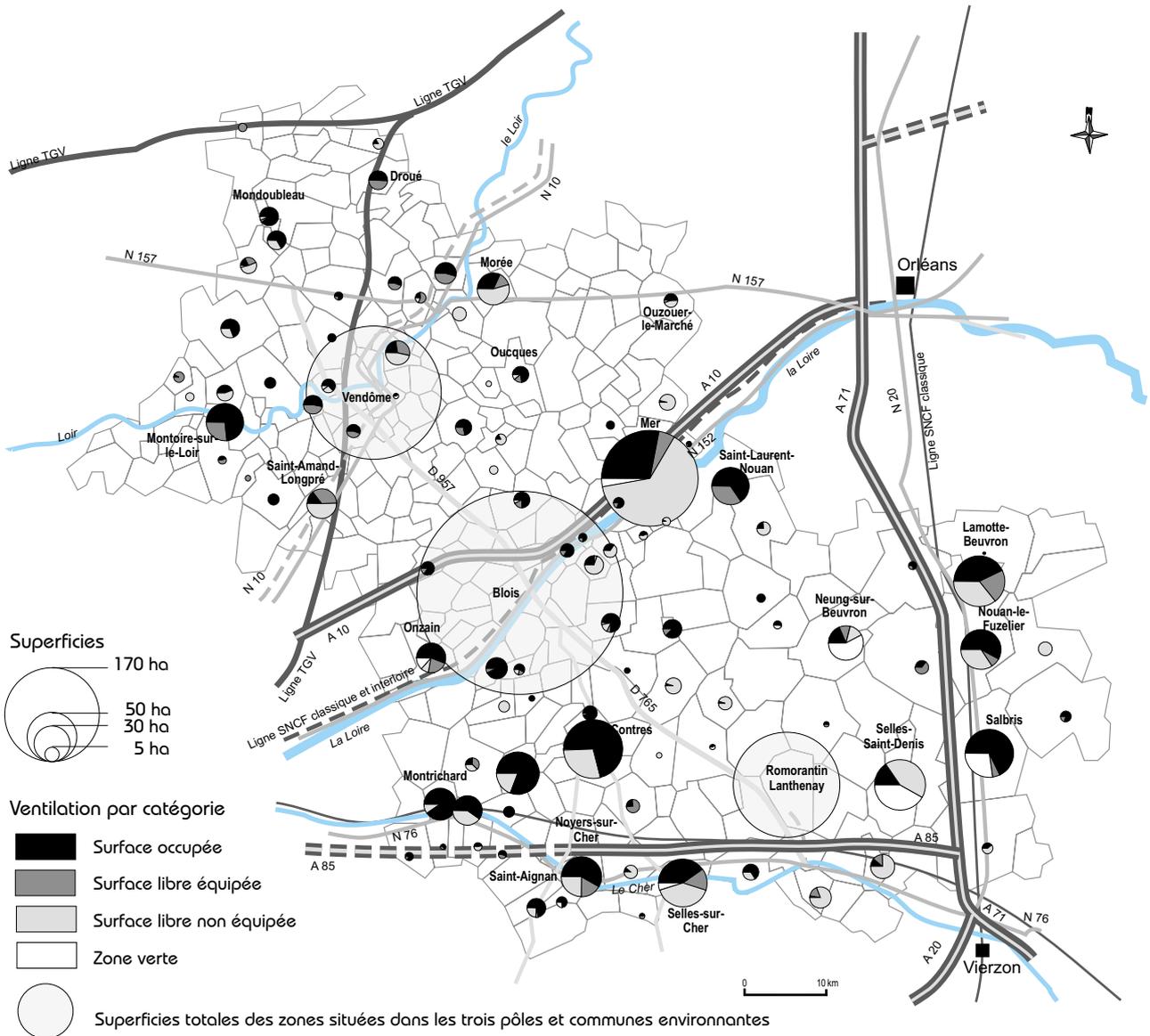
Ventilation de la surface totale par catégorie et par arrondissement



Situation par arrondissement

	Blois	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Surface totale fin 2003	1 300	569	555	2 424
dont superficie occupée	798	235	266	1 299
disponible équipée	94	73	121	288
disponible non équipée	371	183	153	706
espaces verts	38	78	16	131

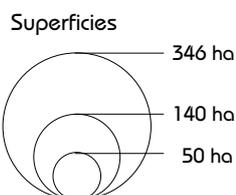
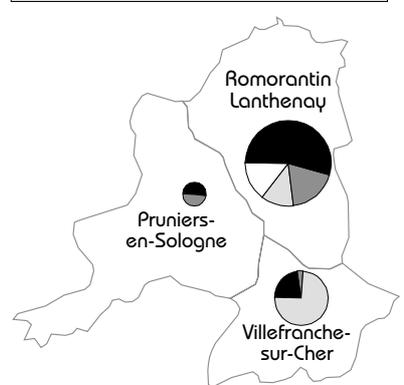
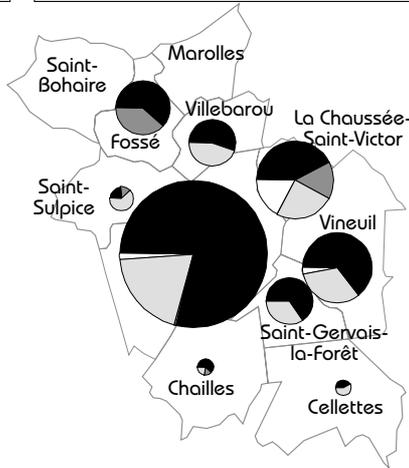
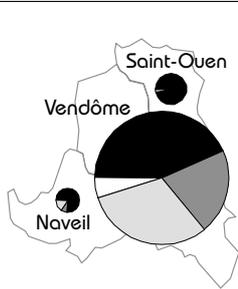
## Localisation des zones d'activités et répartition des surfaces par catégorie



Vendôme et communes environnantes  
329 ha

Blois et communes environnantes  
Agglopolys : 717 ha

Romorantin-Lanthenay et communes  
environnantes : 214 ha



Surface occupée Surface libre équipée Surface libre non équipée Zone verte

## Les taux d'occupation

Le **taux moyen d'occupation<sup>5</sup> des zones s'établit à 56,7 %**. Il est peu fonction de leur taille, en revanche les liens avec l'âge sont évidemment étroits. Dans les zones de plus de 15 ans, plus de 70 % en moyenne des superficies commercialisables sont occupées, contre 9 % dans les plus récentes. Il convient d'ajouter que dans **les zones ayant un taux d'occupation inférieur à 10 % (compte non tenu de celles créées très récemment), près des deux-tiers des surfaces hors zone verte ne sont pas équipés**. Il s'agit donc de **réserves foncières** qui n'engendrent aucun coût pour la collectivité et dont la destination finale peut être encore modifiée. A noter que 19 zones n'ont aucune parcelle occupée pour l'instant.

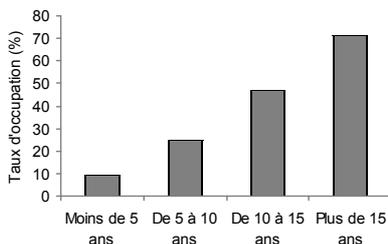
Un autre facteur intervient dans le remplissage des zones, **leur localisation**. Ainsi, les **parcs des agglomérations sont occupés à près de 65 %, alors que dans les communes de moins de 2 000 habitants, 47,6 % seulement des surfaces ont trouvé preneur**. La proportion est intermédiaire pour les communes de plus de 2 000 habitants (hors agglomération), 53 %.

Pour l'ensemble du Loir-et-Cher, **il faut en moyenne 15 ans pour qu'une zone soit occupée à 50 %, le double pour atteindre 75 %**. La progression statistique issue des données actuelles indique qu'au bout de 45 ans, la zone est pleine. Les évolutions particulières sont évidemment plus contrastées. Certains parcs sont entièrement commercialisés avant leur dixième année, tandis que d'autres ne sont remplis qu'à hauteur de 10 % au bout de 39 ans.

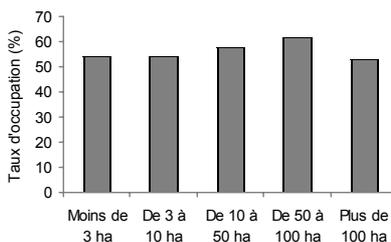
**Les zones de l'arrondissement de Blois ont une vitesse de remplissage un peu supérieure à la moyenne**. Il ne leur faut que 13 ans pour atteindre les 50 % d'occupation, contre 15 ans dans celui de Romorantin-Lanthenay et 20 ans dans celui de Vendôme. En fin de parcours, le Romorantinais est cependant mieux placé avec une occupation complète à 37 ans, alors qu'il faut 40 ans dans le Blaisois. Au rythme actuel, il faudrait 58 ans aux zones du Vendômois pour parvenir à ce stade. On remarque par ailleurs que 27 % des parcs d'activités de l'arrondissement de Romorantin sont pleins, contre 20 % dans les deux autres.

Taux d'occupation en fonction...

...de l'âge

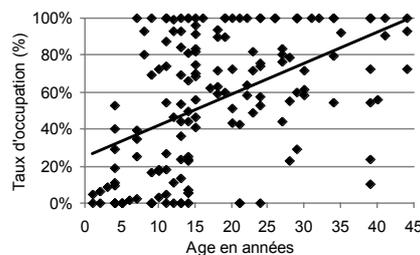


...de la taille

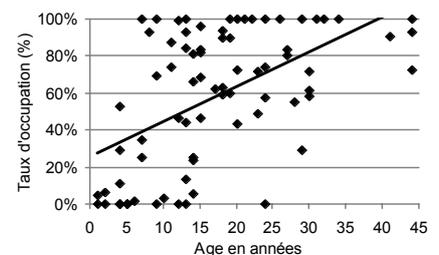


### Evolution du taux d'occupation en fonction de l'âge des zones

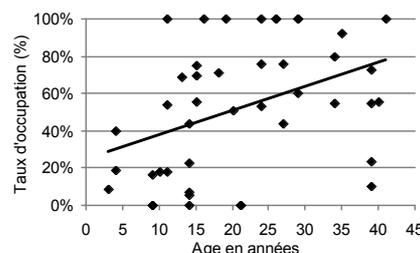
Loir-et-Cher



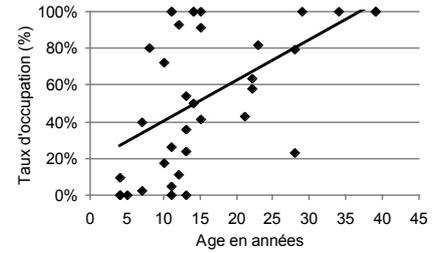
Arrondissement de Blois



Arrondissement de Vendôme



Arrondissement de Romorantin-Lanthenay



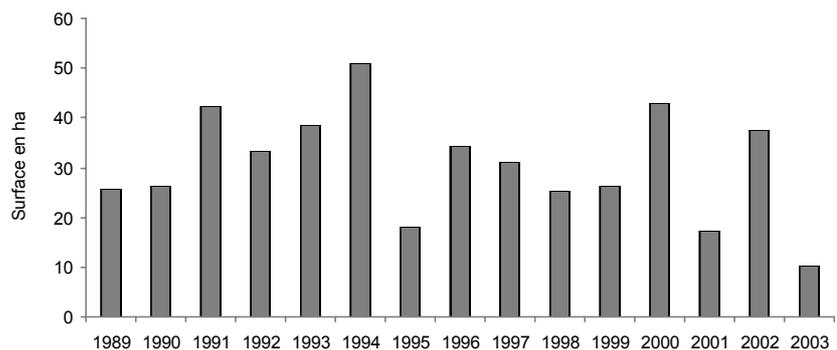
5. Le taux d'occupation s'entend ici comme la part des surfaces occupées dans le total de la superficie commercialisable, c'est-à-dire hors zone verte.

## Une trentaine d'hectares commercialisés par an

Le stock de terrains restant à commercialiser varie peu depuis quelques années. Aujourd'hui, le Loir-et-Cher a en réserve 995 ha, dont 29 % sont déjà équipés. Depuis le début de la grande vague de création de zones en 1989, près de 461 ha de terrains ont été commercialisés dans le département, soit une moyenne de 30,7 ha par an. A ce rythme, il faudrait en théorie 32 ans pour écouler l'ensemble du stock. Ce calcul n'a bien entendu aucune valeur économique, il permet seulement de se rendre compte du potentiel important qui existe aujourd'hui.

La commercialisation tend néanmoins à s'essouffler. Si l'on prend les trois périodes de cinq ans écoulées depuis 1989, on constate qu'en moyenne, 33 ha étaient vendus chaque année au cours de la première période, 32 ha durant la deuxième et seulement 27 ha pendant la plus récente.

Surfaces commercialisées annuellement depuis 1989



Sur le **Parc Industriel et Logistique des Portes de Chambord à Mer**, 106 ha sont déjà réservés pour 4 projets logistiques ; le plus avancé est celui de La Poste sur 8 ha (centre de tri de colis) qui a fait l'objet d'une promesse de vente. La concrétisation de ces projets devrait améliorer de façon très significative les résultats annuels moyens en terme de commercialisation.

La commercialisation dépend indéniablement de la localisation et les territoires ne bénéficient pas à cet égard du même pouvoir d'attraction. **Dans l'arrondissement de Blois, le rythme annuel moyen est de 15,8 ha sur les quinze dernières années, soit entre 2 et 3 fois plus que dans ceux de Romorantin (6,5 ha/an) et de Vendôme (5,7 ha/an).** Si l'on applique ces moyennes aux surfaces restant disponibles, le temps qu'il faudrait pour les commercialiser (toujours très théorique) serait respectivement de 29, 42 et 49 ans.

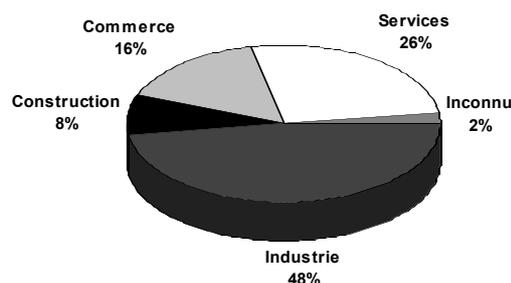
## 34 000 emplois concentrés dans les zones

Sur l'ensemble des zones du département, on recense **1 407 entreprises** pour un total de **34 000 emplois**. Ils représentent près de **45 % des emplois salariés du département** issus des données de l'UNEDIC.

Le commerce est le secteur le plus représenté en nombre d'établissements (29 % de ceux présents sur les zones), mais l'industrie est évidemment la plus importante en nombre de postes (47,6 %).

**La structure d'activités propre à chaque arrondissement se retrouve dans la répartition des emplois sur zones.** Le poids de l'industrie est très largement prépondérant en Vendômois et majoritaire dans le Romorantinais, alors que la ventilation est plus équilibrée dans le Blaisois, avec une part non négligeable des services, tenant à la présence de grands établissements.

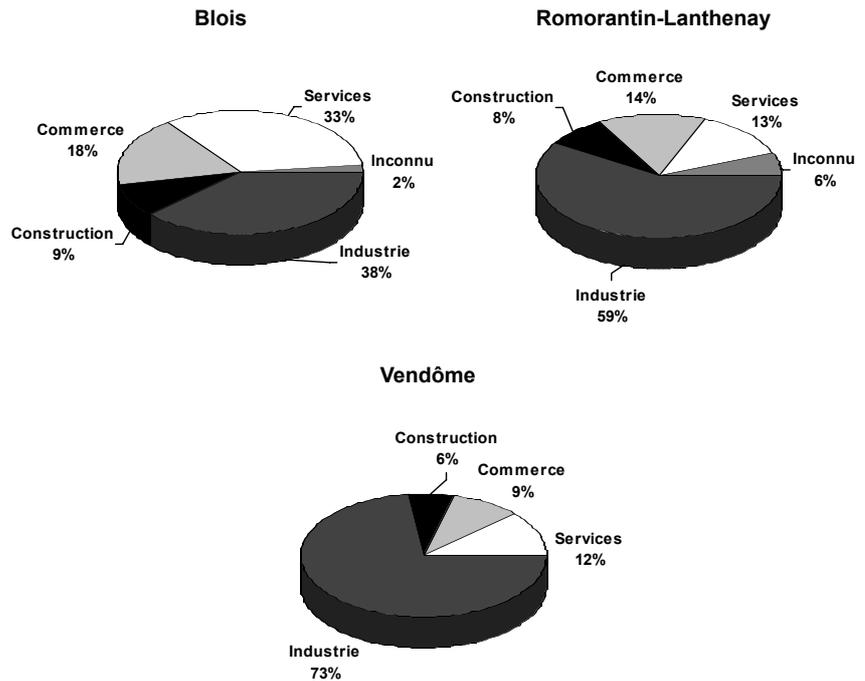
Répartition des emplois présents sur les zones par secteur d'activité<sup>6</sup>



6. L'agriculture étant très faiblement représentée sur les zones (au maximum 0,6 % des emplois), elle a été exclue de l'analyse.

## Répartition des emplois présents sur les zones par secteur d'activité selon le bassin d'emploi

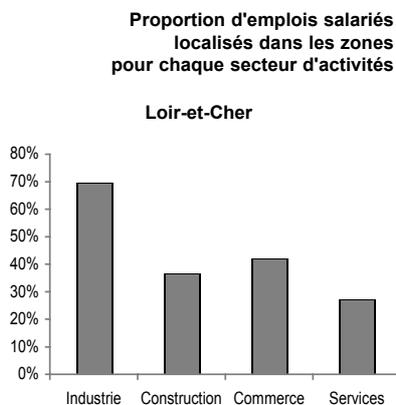
**14 zones comptent plus de 500 emplois.**  
Blois Nord - Villebarou en regroupe plus de 10 000, soit près d'un huitième des emplois salariés du secteur privé en Loir-et-Cher.



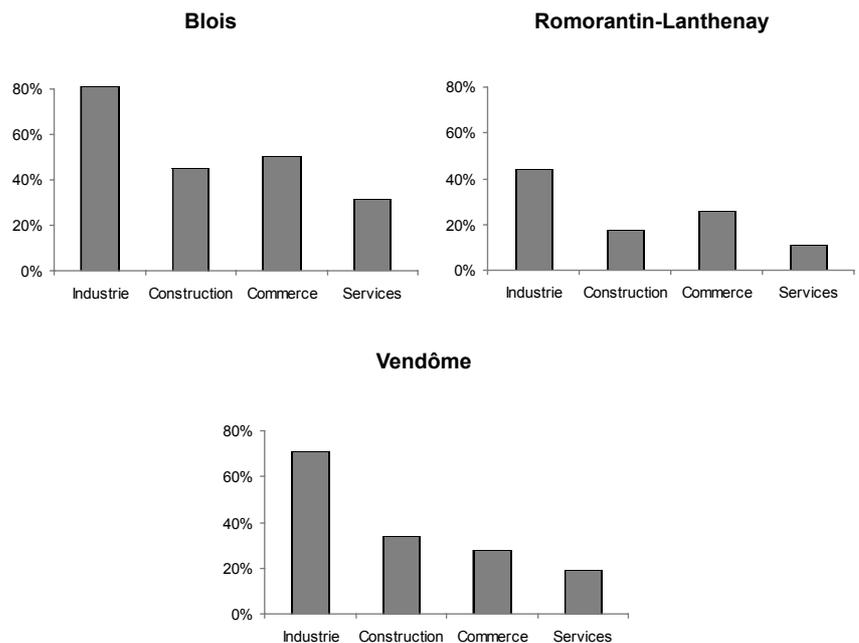
Près de **7 emplois industriels sur 10** sont concentrés sur les zones, contre 42 % pour le commerce, 36 % pour la construction et 27 % pour les services. Là encore, **des divergences territoriales** apparaissent. L'emploi industriel est beaucoup moins présent sur les zones du Romorantinois (33 %, contre 70 % en Vendômois et 80 % dans le Blaisois). La moitié des emplois du commerce de l'arrondissement de Blois sont sur zones, alors que l'on en compte un quart ailleurs.

## Proportion d'emplois salariés localisés dans les zones pour chaque secteur d'activités

Par arrondissement

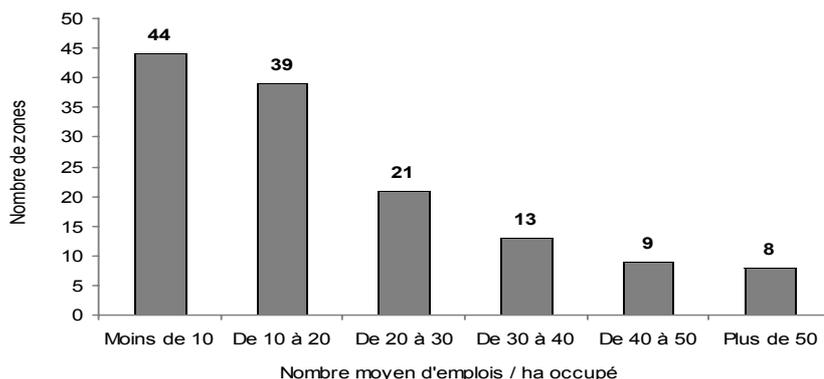


D'après sources : UNEDIC 2003 - Observatoire

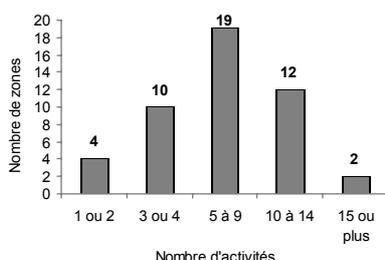


D'après sources : UNEDIC 2003 - Observatoire

### Répartition des zones d'activités selon le nombre moyen d'emplois par hectare occupé



### Part des zones intercommunales dans les superficies...



**En moyenne, chaque hectare occupé compte 26,5 emplois. Les écarts sont toutefois importants.** En effet 97 zones se situent en dessous et seulement 37 au-dessus. Des différences sont également visibles selon les arrondissements. Les emplois sont plus nombreux à l'hectare occupé dans les parcs d'activités de l'arrondissement de Blois (29,1) que dans ceux de Vendôme (26,2) et surtout de Romorantin-Lanthenay (17,7).

47 zones comprennent 100 emplois ou plus. Le nombre moyen d'activités représentées (nomenclature en 31 postes) est légèrement supérieur à 7, l'éventail allant de 1 à 21.

En dehors des zones ne comprenant qu'un ou deux établissements, on peut remarquer parfois **une certaine spécialisation**. Celle-ci est mesurée par le poids des activités. Ainsi, une seule branche rassemble la moitié des emplois ou plus dans 16 zones et entre 30 et 50 % des postes sur 14 autres. Très souvent, cela est dû à la présence d'un établissement de grande taille, mais ce n'est pas toujours le cas. On peut alors véritablement parler de spécialisation lorsque l'activité dominante est répartie dans plusieurs entreprises. C'est évidemment le cas pour le **commerce** qui regroupe 92 % des emplois de la zone de **Blois 2 à Villebarou** dans 22 entreprises et 85 % de ceux de la **ZAC des Sablons à Vineuil**, dans 37 entreprises. Les proportions sont moindres, mais néanmoins importantes, sur la zone des **Perrières à Saint-Gervais** (47 % des emplois, 7 établissements), la **ZAC du Grain d'or à La Chaussée-Saint-Victor** (44 %, 8 entreprises), la **ZA du Greletier à Noyers-sur-Cher** (39 %, 14 entreprises) et la **zone des Clouzeaux à Saint-Gervais** (35 %, 25 établissements). **Les services aux entreprises** sont pour leur part prépondérants sur la **ZI de Vineuil** (51 % pour 10 entreprises) et celle de **Montrichard** (55 %, 3 entreprises). Deux zones présentent une spécialisation dans le **travail des métaux** : celle de **Piégu à Romorantin-Lanthenay** (71 %) et **les Granges Rouges à Bourré** (54 %), chacune dans 3 établissements. **Le Parc Euro-Val-de-Loire Fossé - Marolles-Villebarou** accueille 7 entreprises de **transports** qui concentrent 53 % de ses emplois. Sur la **zone artisanale de Montoire-sur-le-Loir**, 44 % des postes sont générés par 5 entreprises de la **fabrication d'équipements électriques et électroniques**. Sur la zone des **Grands Champs à Blois**, ce sont 3 établissements de la **construction** qui drainent 49 % des emplois. Deux espaces sont prioritairement dédiés à l'**agroalimentaire**, la **zone de la Moussière à Droué** (57 % des emplois concentrés dans une entreprise) et la **zone des Barreliers à Contres** (34 % dans 3 établissements).

# Les zones d'activités de Loir-et-Cher

## Classement par commune

	Programme PARCQ* ◆	Zone intercommunale (cf p. 17) ◊	Année de création	Surfaces en ha				Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois	
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes				Totales
<b>Angé</b>											
Zone de Chassenay			1989	1,3	0	1,5	0	2,8	46,4	3	48
<b>Areines</b>											
ZA de Tournebride		20	2000	0,4	0	0,6	0	1	40,0	1	2
<b>Averdon</b>											
ZA de Malakoff			1993	5,1	1,3	0,5	0	6,9	73,9	2	7
<b>Azé</b>											
ZA de La Varenne		14	1988	2,3	0	0	0	2,3	100,0	5	14
<b>Blois</b>											
Parc d'activités Blois Nord-Villebarou <i>Pour partie sur Villebarou</i>			1960	230,4	0,6	0	0	231	99,7	229	10 041
ZA Dugesclin			1985	4,3	0	0	0	4,3	100,0	9	113
Zone des Grands Champs			1989	21,2	0,8	0	0	22	96,4	20	534
Zone Les Onze Arpents			1992	16,4	0,2	0	0	16,5	99,4	13	710
Zone d'activités des Guignièrès		1	2000	0	0	23	2	25	0,0		
Zone d'activités du Bout des Hayes		1	2000	0	0	13	2	15	0,0		
Zone de Misagrous			2003	0	0	27	0	27	0,0		
<b>Bonneveau</b>											
Zone artisanale			1990	0,2	2,8	0	0	3	6,7	1	4
<b>Bourré</b>											
ZAD des Granges Rouges		7	1985	12	0	8	0	20	60,0	4	119
<b>Bracieux</b>											
Zone Le Chêne			1993	7,8	1,1	0	0	9	86,7	6	79
<b>Busloup</b>											
Zone artisanale			1965	1	2,5	0,8	0	4,3	23,3	1	34
<b>Candé-sur-Beuvron</b>											
ZA Le Clos des Neiges		6	1996	10,6	0,9	0	0	11,4	93,0	8	71
<b>Cellettes</b>											
ZA La Rozelle			1984	1,9	0	2,5	0	4,3	44,2	5	10
<b>Chailles</b>											
ZA de l'Artouillat		1	1986	4,9	1,1	1,8	0	7,8	62,8	9	68
<b>Champigny-en-Beauce</b>											
Zone artisanale			1991	0	0	2	0	2	0,0		
<b>Châtillon-sur-Cher</b>											
ZA Les Poizas		19	2000	0,6	0	4,4	0	5	12,0	1	16
<b>Chaumont-sur-Tharonne</b>											
ZA de la Trocherie			1994	1,8	0,7	0	0	2,5	72,0	5	18
<b>La Chaussée-Saint-Victor</b>											
ZAC du Grain d'Or			1978	8	0	0	0	8	100,0	10	271
Euro Val de Loire-Les Gailletrous I		1	1982	30	0	0	0	30	100,0	32	997
Euro Val de Loire-Les Gailletrous 2		1	1995	4,8	2,2	0	0,5	7,5	68,6	8	145
Euro Val de Loire-Parc A10 Nord		1	2000	5	12	0	20	37	29,4		
Euro Val de Loire Parc A10 Est		1	2002	0	0	4,5	0	4,5	0,0		
Euro Val de Loire Parc A10 Sud		1	2002	2	4,1	24,2	0	30,3	6,6	6	100
<b>Chémery</b>											
ZAD de la Plante			1990	1,2	3,8	0,1	0	5,1	23,5	1	7
<b>Contres</b>											
Zone Industrielle des Barreliers			1974	52,2	0	20,8	0,5	73,5	71,5	30	1 065
<b>Cormenon</b>											
ZI Le Boulay			1975	4,5	0	3	0	7,5	60,0	1	167
ZA Le Charme			1975	1,5	0	0	0	1,5	100,0	5	7
<b>Cour-Cheverny</b>											
Zone artisanale de Vollet			1997	1,3	0	0	0	1,3	100,0	10	31
<b>Courmemin</b>											
Zone artisanale			1993	0,3	0	6	0	6,3	4,8	1	5
<b>Danzé</b>											
Zone Les Poulinières		14	1989	1,5	0,5	0	0	2	75,0	2	14
<b>Dhuizon</b>											
ZA de Maupas			1993	2,1	0	0	0	2,1	100,0	4	25
<b>Droué</b>											
ZA La Moussière			1984	4,5	4,3	0	0	8,8	51,1	5	186
<b>Epiais</b>											
Zone d'Epiais			1995	0	0	0,8	0	0,8	0,0		

\* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ◆  
ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique ◊

	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 17) n°	Année de création	Surfaces en ha							Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Totales					
<b>Faverolles-sur-Cher</b> Zone artisanale			1990	0,6	0,3	0	0	0,9	66,7	2	9		
<b>La Ferté-Saint-Cyr</b> ZA La Futaie			1991	1,1	0	3,7	0	4,9	22,4	3	29		
<b>Fontaines-en-Sologne</b> Parc Horticole de la Gaucherie	◆	13	2003	0,3	0	6,9	0	7,2	4,2	1	9		
<b>Fontaine-les-Coteaux</b> Zone industrielle			1977	3	0	3,8	0	6,8	44,1	2	7		
<b>Fossé</b> Parc d'activités Euro Val de Loire Fossé-Marolles-Villebarou <i>Pour partie sur Marolles et Villebarou</i>		1	1987	34	21	0	0	55	61,8	19	795		
<b>Fresnes</b> ZA de l'Ardilleux			1986	3,8	0,2	0	0	4	95,0	3	32		
<b>Fréteval</b> Zone industrielle			1990	0	0	4,5	0	4,5	0,0				
<b>Gièvres</b> ZA du Grand Chêne			1982	4,6	0,2	2,5	0	7,3	63,0	3	7		
<b>Herbault</b> ZA La Tremblaie			1991	4,2	0,8	0	0	5	84,0	9	55		
<b>Josnes</b> Zone artisanale			1994	0,2	0	7,2	0	7,4	2,7	1			
<b>Lamotte-Beuvron</b> Parc d'activités de Sologne			1983	24	12	20	0	56	42,9	20	332		
<b>Lestiau</b> Zone artisanale			1989	0,7	0,2	0	0	0,8	87,5	2	12		
<b>Lunay</b> Zone de Villeprovert		14	1985	3	0	0	0	3	100,0	4	88		
<b>Marolles</b> Parc d'activités Euro Val de Loire Fossé-Marolles-Villebarou		1											
<b>Menars</b> Zone du Courtois			1984	1,7	0,5	0,1	0	2,3	73,9	4	136		
<b>Mennetou-sur-Cher</b> ZA de Gaudet			1992	1,7	2	11,3	0	15	11,3	2	27		
<b>Mer</b> Parc Industriel et Logistique des Portes de Chambord	◇	4	1975	47,8	9,2	108	5	170	29,0	39	408		
<b>Meusnes</b> Zone artisanale "Le Pré Gombaudo"			1981	0,3	0,4	0	0	0,7	42,9	1	46		
<b>Millançay</b> Zone artisanale			1990	0,4	0,4	0	0	0,8	50,0	2	9		
<b>Mondoubleau</b> ZA de L'Entonnoir ZA La Rousselière		9	1975 1993	8 1,4	0 0,4	0 0,7	0 0	8 2,5	100,0 56,0	13 3	111 10		
<b>Monthou-sur-Bievre</b> ZA de La Roche			1992	0	0	4,4	0	4,4	0,0				
<b>Monthou-sur-Cher</b> ZA de La Chambaudière		7	1984	4,1	0	0	0	4,1	100,0	3	322		
<b>Montils</b> ZA de l'Artouillat			1986	2,5	0,8	0,9	0	4,2	59,5	6	18		
<b>Montlivault</b> Zone "Le Champ de Caille"		13	1997	1,7	0	3,2	0	4,8	35,4	3	7		
<b>Montoire-sur-le-Loir</b> Zone artisanale Zone industrielle de Bois Blanche			1970 1970	4,7 20	3,9 5,1	0 0	0 0	8,6 25,1	54,7 79,7	12 10	161 371		
<b>Mont-Près-Chambord</b> ZA de Champ Chardon Zone Les Morines		13	1985 1989	3,4 3,4	0,4 0,3	0 1,3	0 0,3	3,8 5,3	89,5 68,0	13 14	71 65		
<b>Montrichard</b> Zone industrielle - zone artisanale		7	1963	21,7	0	2,3	0	24	90,4	32	1 299		

\* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique

	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 17)	Année de création	Surfaces en ha						Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Totales				
<b>Montrieux-en-Sologne</b>												
Zone artisanale du Curasseau			1991	0,9	0	0,8	0	1,8	50,0	3	5	
<b>Morée</b>												
ZI de Villeprovert			1978	4	0	0	0	4	100,0			
ZA du Bourg			1978	2	0	0	0	2	100,0	3	20	
Le Parc de la Varenne	◆	11	2001	1,5	3,2	12,7	0	17,4	8,6	4	37	
<b>Muides-sur-Loire</b>												
ZA La Chaumette			1990	0,1	0	1,7	0	1,8	5,6	1	3	
<b>Mur-de-Sologne</b>												
Zone artisanale de l'Etang Marais			1989	0,5	0	0,7	0	1,2	41,7	1	5	
<b>Naveil</b>												
ZA La Bouchardière			1980	7,8	0,9	1,6	0	10,2	76,5	15	155	
<b>Neung-sur-Beuvron</b>												
ZA de la Croute			1993	4,2	0	0	0	4,2	100,0	6	14	
Zone intercommunale - Ecoparc	◆	17	1994	1,5	3,1	4	17,4	26	17,4	13	106	
<b>Nouan-le-Fuzelier</b>												
Zone Les Loaittières			1982	22	3	13	0	38	57,9	4	381	
<b>Noyers-sur-Cher</b>												
ZA du Greletier		19	1974	21,1	5,9	9	0	36	58,6	28	317	
<b>Onzain</b>												
ZI des Bois Blancs			1960	4,6	0	0,3	0	5	92,0	2	10	
ZI de la Gare			1976	7,7	4,8	1,5	3	17	55,0	8	67	
<b>Ouchamps</b>												
Zone d'Ouchamps			1980	1	0	0	0	1	100,0	2	24	
<b>Oucques</b>												
Zone industrielle		2	1960	6,2	1,4	0,9	0	8,5	72,9	5	85	
<b>Ouzouer-le-Marché</b>												
Zone d'activités des Tournesols	◆	5	2000	2,7	0	2,4	0,3	5,4	52,9	3	55	
<b>Pierrefitte-sur-Sauldre</b>												
Zone La Croix du Reuilly			1993	0	0	5,8	0	5,8	0,0			
<b>Le Plessis-Dorin</b>												
ZA du Bourg			1983	0	2,8	0	0	2,8	0,0			
<b>Le Poislay</b>												
Zone artisanale			1995	0,5	0	2,8	0	3,3	15,2	3	10	
<b>Pontlevoy</b>												
Zone artisanale		7	1997	1,6	2,3	2,4	0	6,3	25,4	1	65	
<b>Pouillé</b>												
ZA de Chassenet		19	1980	1,2	0,9	0	0	2,1	57,1	2	5	
<b>Prunay-Cassereau</b>												
Zone artisanale		3	1980	3,8	0	0	0	3,8	100,0	1	100	
<b>Pruniers-en-Sologne</b>												
Zone Pâtureau de la Grange			1992	9,3	0,7	0	0	10	93,0	6	91	
Zone Pâtureau 2000		12	2000	0	7,7	0	0	7,7	0,0			
<b>Rhodon</b>												
ZA Le Vieux Gué			1993	0,7	0	3,3	0	4	17,5	1	8	
<b>Romorantin-Lanthenay</b>												
Zone de Saint-Marc			1965	9	0	0	0	9	100,0	5	466	
Zone de Piégu			1965	5	0	0	0	5	100,0	10	160	
Zone de l'Arche			1970	13	0	0	0	13	100,0	19	348	
Zone de Plaisance			1989	35	0	0	0	35	100,0	44	532	
Zone de la Grange I			1990	15	0	0	0	15	100,0	6	537	
Zone de la Grange II			1999	0	0	17	0	17	0,0			
ZAC des Grandes Bruyères	◆	10	2000	0	26	0	21	47	0,0			
<i>Pour partie sur Villefranche-sur-Cher</i>												
<b>Saint-Aignan</b>												
Zone Les Caves de la Dabinerie		19	1981	7,5	0,5	2,5	0	10,5	71,4	5	246	
<b>Saint-Amand-Longpré</b>												
Zone "Les Défrocs"			1965	0,9	3	5	0	8,9	10,1	1	7	
Parc des Bréviaires	◆	3	1994	2	4	5	0	11	18,2	4	52	
<b>Saint-Arnoult</b>												
Zone artisanale			1995	0	0,7	0	0	0,7	0,0			
<b>Saint-Claude-de-Diray</b>												
ZA des Tabardières		13	1990	2,3	0,5	6,3	0	9,1	25,3	4	43	
<b>Saint-Denis-sur-Loire</b>												
Zone artisanale			1977	5	1	0	0	6	83,3	6	72	

\* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique

	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 17) n°	Année de création	Surfaces en ha						Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Totales				
<b>Saint-Dyé-sur-Loire</b> Zone artisanale			1991	1,1	0	1,4	0	2,5	44,0	1	6	
<b>Saint-Firmin-des-Prés</b> ZA-ZI-ZC		14	1990	3,7	5	7,5	0	16,2	22,8	8	46	
<b>Saint-Georges-sur-Cher</b> Zone Le Clos des Raimbaudières			1989	1,5	0,3	0	0	1,8	83,3	6	20	
<b>Saint-Gervais-la-Forêt</b> Zone industrielle Les Clouzeaux			1983	17	0	0	0	17	100,0	53	305	
Zone intercommunale Les Perrières <i>Pour partie sur Vineuil</i>		15	1991	13,4	0	0	0	13,4	100,0	19	196	
Zone de la Patte d'Oie		1	1999	0	0	3,8	0	3,8	0,0			
Zone du Moulin à Vent		1	1999	0	0	2,9	0	2,9	0,0			
<b>Saint-Hilaire-la-Gravelle</b> Zone artisanale			1965	6	5	0	0	11	54,5	1	46	
<b>Saint-Julien-sur-Cher</b> Zone d'activités des Noues		16	1997	0,3	2	9,7	0	12	2,5	1	3	
<b>Saint-Laurent-Nouan</b> ZA du Petit Four	◆	13	1974	16,7	10,4	0	0	27,1	61,6	24	347	
ZA de Nouan			1986	4	0,5	0	0	4,4	90,9	6	19	
<b>Saint-Martin-des-Bois</b> Zone Le Bourg			1990	1	1,2	0	0	2,2	45,5	1	8	
<b>Saint-Ouen</b> ZA de la Plaine		14	1969	11,3	1	0	0	12,3	91,9	17	576	
ZA des Grouëts et Bel Air		14	1993	11	0	0	0	11	100,0	28	425	
<b>Saint-Sulpice-de-Pommeray</b> Zone Les Lignières			1980	0,6	0	0,2	0	0,9	66,7	1	25	
ZA de Boissière		1	1991	0,6	0	3,8	0	4,4	13,6	3	16	
Euro Val de Loire - Parc des Rougemonts			1992	1,9	2,2	0	0	4	47,5	3	25	
Zone Les Rougemonts Sud - La Lande			1995	0	0	5	0	5	0,0			
Zone La Folie			1995	0,4	0	0	0	0,4	100,0			
<b>Saint-Viâtre</b> Zone Le Grand Chêne			1991	1,7	3,1	0	0	4,8	35,4	3	15	
<b>Salbris</b> Zone Les Cousseaux			1965	20,5	0	0	9,5	30	100,0	22	344	
ZA Les Combes			1981	11,1	2,5	0	1,6	15,2	81,6	4	96	
ZA Les Champs			1990	2,7	0	0	2,8	5,5	100,0	7	82	
<b>Sargé-sur-Braye</b> Zone de Sargé-sur-Braye		9	2000	1,3	1,8	3,6	0,3	7	19,4	3	38	
<b>Savigny-sur-Braye</b> ZA Le Carrefour - les Vignes			1991	6	0	2,7	0	8,6	69,8	8	50	
<b>Seigy</b> Zone de Seigy			1972	2,9	0	0	1	3,9	100,0	6	31	
<b>Selles-Saint-Denis</b> Zone du Jardin d'entreprises	◆	18	1993	8,5	0	23,5	23	55	26,6	7	87	
<b>Selles-sur-Cher</b> Zone d'activités Est Les Murs			1975	8	0	0	0	8	100,0	4	47	
Zone d'activités Ouest des Grands Pantalons			1989	3,3	0,3	0	0	3,6	91,7	12	78	
Parc "Cher Sologne"	◆	8	2000	8,9	7,1	20	2,5	38,5	24,7	3	22	
<b>Selommes</b> Zone Les Tourtraits			1965	2,4	0,9	0	0	3,3	72,7	1	10	
Zone Le Pavé du Chemin de Vendôme		3	1986	2,5	1	0	0	3,5	71,4	2	11	
<b>Soings-en-Sologne</b> Zone de Soings-en-Sologne			1991	0	0	1,4	0	1,4	0,0			
<b>Souesmes</b> Zone d'activités des Plaines			1976	3,2	0,8	0	0	4	80,0	3	25	
<b>Suèvres</b> ZA Les Places			1977	3,2	0,8	0	0	4	80,0	8	25	
<b>Talcy</b> Zone de Talcy			1991	2,5	0,2	0	0	2,7	92,6	2	19	
<b>Theillay</b> Zone La Terre des Mille Bœufs			1997	1,8	0	2,7	0	4,5	40,0	6	32	
<b>Thenay</b> Zone de Thenay			1990	33,5	0	8	0	41,5	80,7	5	65	
<b>Thoré-la-Rochette</b> Zone artisanale - zone industrielle			1980	5,3	4,7	0	0	10	53,0	5	158	

\* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique

Commune	Programme PARCQ * Zone intercommunale (cf p. 17) n°	Année de création	Surfaces en ha					Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
			Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Totales			
<b>Trôo</b>										
Zone artisanale		1983	0	0	1,8	0	1,8	0,0		
<b>Vendôme</b>										
ZI Nord	14	1963	70	0	0	0	70	100,0	33	1 396
ZI Sud Le Temple - ZA des Courtils, des Hauts Clos	14	1977	51	5	11	0	67	76,1	30	2 166
Parc Technologique du Bois de l'Oratoire	14	1990	7,4	56,6	80	15	159	5,1	10	333
<b>Ville-aux-Clercs</b>										
ZI-ZA Le Bourg	14	1964	2,5	2	0	0	4,5	55,6	6	16
<b>Villebarou</b>										
Parc d'activités Blois Nord-Villebarou		Cf. Blois								
Parc d'activités Euro Val de Loire										
Fossé-Marolles-Villebarou	1	Cf. Fossé								
Zone Blois 2 - Les Couratières		1970	27	0	0	0	27	100,0	33	478
Zone d'activités Industrielle des Perrières		1980	0	0	21,3	0	21,3	0,0		
<b>Villefranche-sur-Cher</b>										
ZAC des Grandes Bruyères	10	Cf. Romorantin-Lanthenay								
ZI de la Bézardière		1976	12,8	1,9	41	0	55,6	23,0	12	96
<b>Villerville</b>										
ZA des Bruères		1989	2,5	2	0	0	4,5	55,6	2	20
<b>Villiers-sur-Loir</b>										
ZA de la Croix Noury		1989	3,5	0	1,5	0,6	5,5	71,4	4	36
<b>Vineuil</b>										
Zone intercommunale Les Perrières	15	Cf. Saint-Gervais-la-Forêt								
Zone industrielle		1973	44	0	0	0	44	100,0	56	2 090
ZAC des Sablons	1	1975	15	0	0	0	15	100,0	53	665
Zone d'activités des Sorbiers	1	1998	0,5	0	29,5	3	33	1,7	1	3
<b>Vouzon</b>										
Zone de Vouzon		1996	0,4	0,1	0	0	0,5	80,0	2	18

## STRUCTURES INTERCOMMUNALES EN CHARGE DE ZONES D'ACTIVITÉS

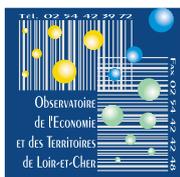
- 1 "Agglopolys" Communauté de l'agglomération de Blois
- 2 Communauté de communes de **Beauce et Forêt**
- 3 Communauté de communes de **Beauce et Gâtine**
- 4 Communauté de communes de la **Beauce ligérienne**
- 5 Communauté de communes de la **Beauce oratorienne**
- 6 Communauté de communes de **Candé-sur-Beuvron - Les Montils**
- 7 Communauté de communes du **Cher à la Loire**
- 8 Communauté de communes de **Cher-Sologne**
- 9 Communauté de communes des **Collines du Perche**
- 10 Syndicat mixte des **Grandes Bruyères**
- 11 Communauté de communes du **Haut-Vendômois**
- 12 Syndicat intercommunal de la zone d'activités du **Pâtureau 2000**
- 13 Communauté de communes du **Pays de Chambord**
- 14 Communauté de communes du **Pays de Vendôme**
- 15 SIVOM de **Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil**
- 16 Communauté de communes de **Saint-Julien-sur-Cher - St-Loup-sur-Cher - La Chapelle-Montmartin**
- 17 Communauté de communes de la **Sologne des Etangs**
- 18 Communauté de communes de la **Sologne des Rivières**
- 19 Communauté de Communes **Val de Cher - Saint-Aignan**
- 20 Communauté de communes du **Vendômois Rural**

\* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique



**Retrouver nos publications sur  
[www.observatoire41.com](http://www.observatoire41.com)**

Crédit photo : Communauté de communes de la Sologne des Rivières



**Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher**  
1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS  
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02  
E-mail : [infos@observatoire41.com](mailto:infos@observatoire41.com)



**Directeur de la publication : Alain QUILLOUT**  
Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution  
ISSN 1625-4627